

COFIDIM

Service Après Vente: 0810 811 646

COFIDIM. CS 58228 - 6 rue Saint Vincent - 78105 Saint Germain en Laye.
Tél. 01 39 04 26 00 – Fax : 01 39 04 26 18 – email : Contact@cofidim.fr

SA au capital de 134 460€ - RCS Versailles B388 867 426 – APE 4110A
NF n° 78-06-114-R1



UNION DES CONSTRUCTEURS
IMMOBILIERS



MAISON INDIVIDUELLE



BIENVENUE DANS VOTRE MAISON !

Félicitations, vous venez de prendre possession de votre maison !

Toute l'équipe de COFIDIM vous remercie chaleureusement de la confiance que vous leur avez accordée tout au long de ce long processus que représente sa réalisation.

Votre maison deviendra au fil du temps ce que vous en ferez et traversera les saisons et leurs agressions naturelles grâce à l'entretien régulier que vous lui apporterez.

Pour vous aider dans cette tâche et vous apporter le meilleur conseil possible, nous avons élaboré ce guide qui concentre l'essentiel des opérations de maintenance de votre demeure, leurs mises en œuvre et leurs périodicités.

Bien sûr, nous n'avons pas la prétention de vous proposer une "bible" exhaustive de ce qu'il faut faire cependant, au même titre que "faire les cuivres" est une nécessité chez le marin, nettoyer, curer, poncer, lubrifier, peindre, vernir sont autant de verbes qu'il vous faudra mettre en pratique pour entretenir votre maison.



SOMMAIRE

I. Conseil d'entretien

1. Assainissement : Les diverses évacuations
2. Toiture et gouttières
3. Les murs extérieurs
4. Les Menuiseries & les boiseries
5. Les revêtements muraux : Peintures & Papiers peints
6. Les revêtements de sol : Moquette & carrelage
7. La plomberie
8. L'électricité
9. Le chauffage
10. La ventilation & l'aération

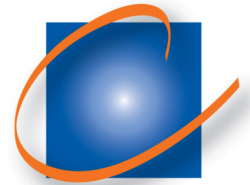
II. Comment bien utiliser votre maison

1. L'eau
2. L'électricité
3. Le chauffage
4. Les déchets
5. Le jardin

III. Vos Assurances & vos garanties

IV. Quelques adresses utiles

1. ASSAINISSEMENT



Ce qu'il faut savoir

La protection de l'environnement doit être pour chacun une préoccupation majeure, les sols et nappes phréatiques doivent être préservés de toutes pollutions. L'assainissement de votre maison exige donc une surveillance et de l'entretien.

Toutes les Eaux n'ont pas les mêmes origines et ont donc des canalisations et des réseaux différents qu'il convient de contrôler régulièrement.

Ce qu'il faut faire

Pour les Eaux Vannes : Il s'agit des eaux des WC

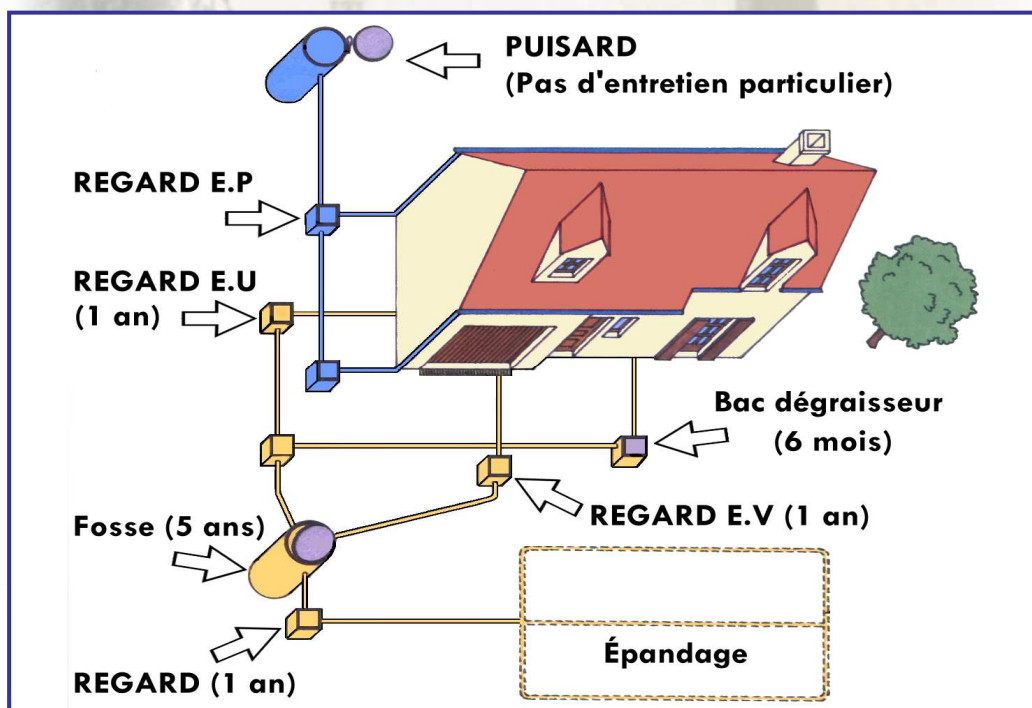
- Contrôler les regards tous les ans
- La fosse septique tous les 5 ans

Pour les Eaux Usées : Ce sont les eaux polluées de la cuisine et de la salle de bain

- Contrôle trimestriel du bac à graisse
- Contrôler les regards tous les ans

Pour les Eaux Pluviales : Tout le cheminement des eaux de pluie doit être dégagé

- Dégager les feuilles des regards après l'automne.
- Vérifier et nettoyer les gouttières, si elles sont sous un arbre nous vous conseillons d'installer des crépines vendues dans les magasins de bricolages.
- Si vos eaux de pluie sont collectées dans un puisard de récupération, vous n'avez pas d'entretien particulier.



2. TOITURES & GOUTTIÈRES



Ce qu'il faut savoir

Le toit étant l'élément primordial de votre maison, il vous incombe de l'entretenir et de le vérifier régulièrement, notamment après de violents orages où coups de vents.

Soyez vigilants, n'y montez pas sans vous prémunir de tout risque de chute. De même, si votre maison dispose d'un comble perdu, ne marchez pas sur les plafonds lors d'un contrôle car vous risqueriez de passer au travers.

Concernant les gouttières il faut éviter d'y appuyer une échelle car elles sont en zinc ou en PVC et elles pourraient se déformer ou se casser.

Sauf si le permis de construire le refuse, nous avons choisi des tuiles de rives à rabat pour un meilleur gain thermique, une grande longévité et une absence d'entretien.

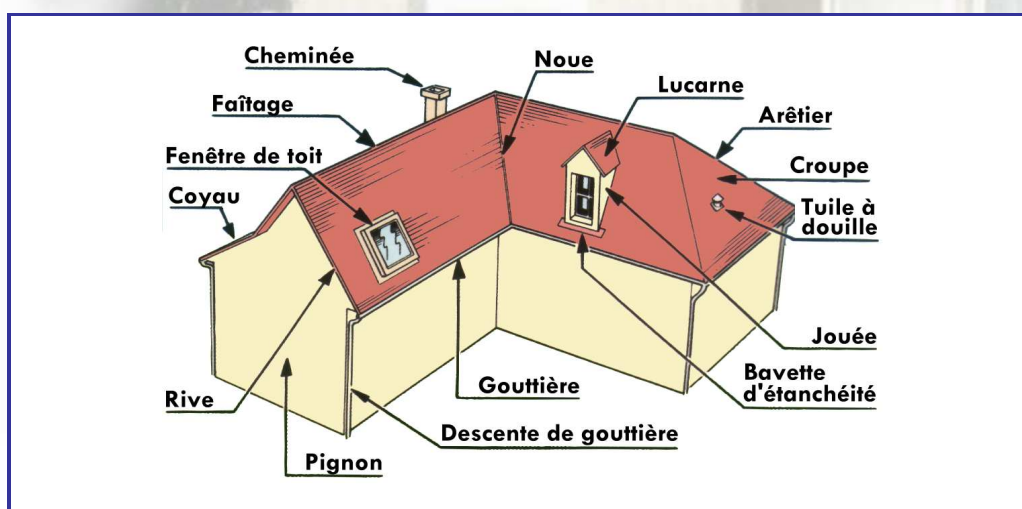
Ce qu'il faut faire

Pour la toiture : Suivant les cas, les années humides et les ensoleillements, ne laissez jamais la mousse envahir votre toiture. Les micros racines finissent par détériorer la matière et les jointures.

- Pulvériser régulièrement un fongicide adapté trouvable en grande surface.
- Contrôler et replacer les tuiles ayant éventuellement bougé après un fort coup de vent.
- Les neiges poudreuses se comportent comme de la poussière et sont connues pour s'infiltrer dans les combles perdus. Après une tempête, vérifier et enlevez-là le plus vite possible avant qu'elle ne fonde et ne détériore vos plafonds

Pour les gouttières : Chaque année avant l'hiver, il faut curer et purger les cheminements de l'eau de pluie, enlever les feuilles etc.

Pour la cheminée : Il faut effectuer un ramonage régulier de votre conduit une fois par an car c'est une obligation stipulée dans votre contrat d'assurance habitation.



3. LES MURS EXTÉRIEURS



Ce qu'il faut savoir

Votre ravalement est à base de silice, donc très résistant aux micro-organismes comme la mousse. Ce choix minimise son entretien les 10 premières années

Bien que décoratives, les plantes grimpantes de la famille du lierre ont des racines destructrices pour le ravalement, il faudrait y préférer des espèces, comme la vigne vierge, qui n'incrustent pas leurs racines.

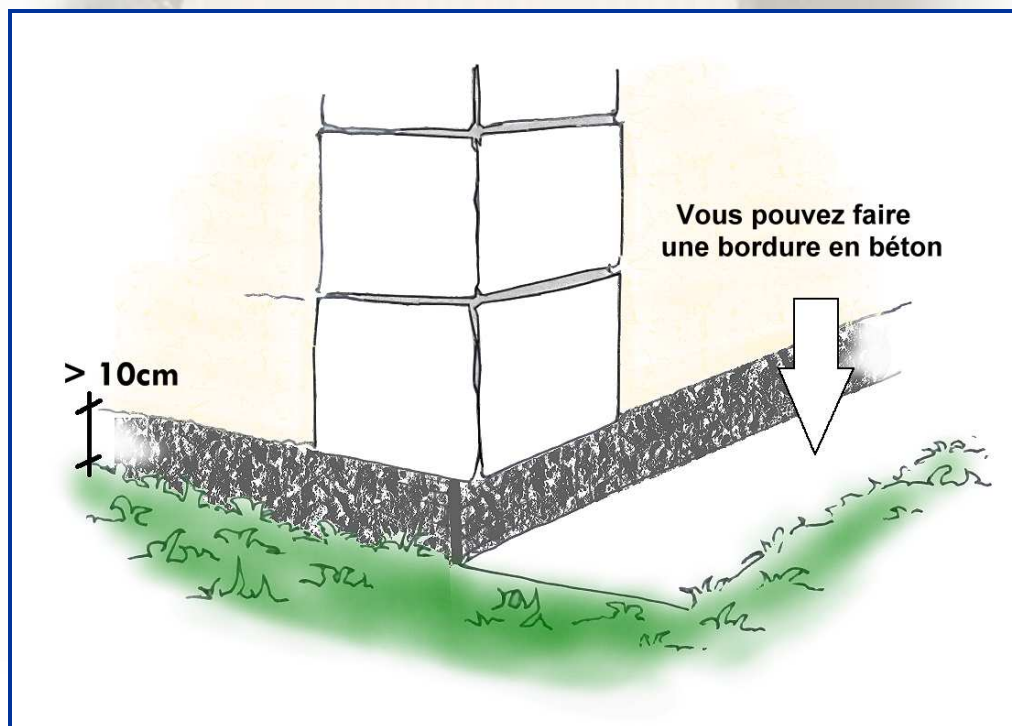
Les surfaces peuvent laisser apparaître des microfissures, symptôme de l'effet de dilatation naturelle des composants du mur. Ce sont des fendillements inévitables sans influence sur la solidité de la maison, inutile de vous alarmer.

Ce qu'il faut faire

Pour les microfissures : Traiter au joint silicone éventuellement

Pour la mousse : Frotter avec une brosse métallique souple ou en chiendent en évitant les jets à haute pression qui décaperaient votre enduit prématurément.

- Brosser puis laver à la demande, traitement fongicide tous les 10 ans
- Laisser un espace minimum de 10cm en pied de mur entre le ravalement et la terre pour éviter les moisissures par capillarité



4. MENUISERIES & BOISERIES



Ce qu'il faut savoir

Le bois est un matériau vivant et il est sensible au milieu dans lequel il se trouve. Si l'environnement est trop humide, il gonfle et risque de pourrir, s'il est trop sec, il se rétracte et se fissure. Il se met en place après 2 mois de chauffage constant.

Concernant son entretien, le bois a besoin de « respirer » et ne supporte que des produits dits micro poreux spécialement adaptés pour lui.

L'escalier, bien que traité fongicide et insecticide, nécessite une protection de surface pour préserver sa longévité, Vernis, lasure, peinture, cire ou moquette.

Pour les portes intérieures, il est impératif de maintenir un espace minimum d'un centimètre entre le sol et la porte afin de préserver une bonne ventilation.

La porte d'entrée encaisse des chocs thermiques très importants entre l'extérieur et l'intérieur et cela peut engendrer des déformations. Il faut donc procéder à son réglage de temps en temps.

Ce qu'il faut faire

Pour l'escalier : Son entretien est lié à l'usage et bien sûr à la nature de son revêtement. Le vernis vitrifié est le plus résistant mais très glissant. Attention !

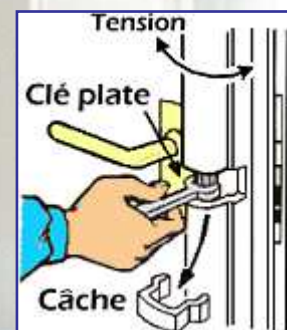
- Lasures, peintures ou vernis se nettoient à l'eau
- Les cires se dépoussièrent au chiffon sec avant une nouvelle application
- Les moquettes, très sollicitées, se shampooinent régulièrement

Pour les portes intérieures : Vos portes sont livrées avec une simple couche d'apprêt, il vous appartient donc de les protéger dès votre aménagement. N'oubliez pas que le bois est un matériau brut et que pour obtenir un beau résultat il faut boucher les aspérités et les poncer au papier de verre avant de les enduire.

- Les serrures et les paumelles se lubrifient une fois par an

Pour les portes extérieures : Votre maison est à une température intérieure douce et constante. Par grand froid, ces portes supportent de grands écarts de température entre la face externe et interne et elles souffrent. Un réglage pour la raidir (voir dessin ci-contre) sera nécessaire, tourner la clé à gauche pour plaquer la porte contre les joints.

- Nettoyage, ponçage et peinture tous les 2 ans



Pour vos fenêtres : En dehors de leur entretien courant, elles sont pourvues de petits trous pour l'évacuation de l'eau (lavage), de l'intérieur vers l'extérieur, qu'il faudra maintenir débouchés.

- Surveillance constante et débouchage des trous avec un aspirateur
- Lubrification et réglage des paumelles chaque année
- Peinture extérieure en principe tous les 2 ans

Pour vos volets : Les essences traditionnelles de pin et de sapin sont particulièrement sensibles au changement d'humidité et doivent être protégées.

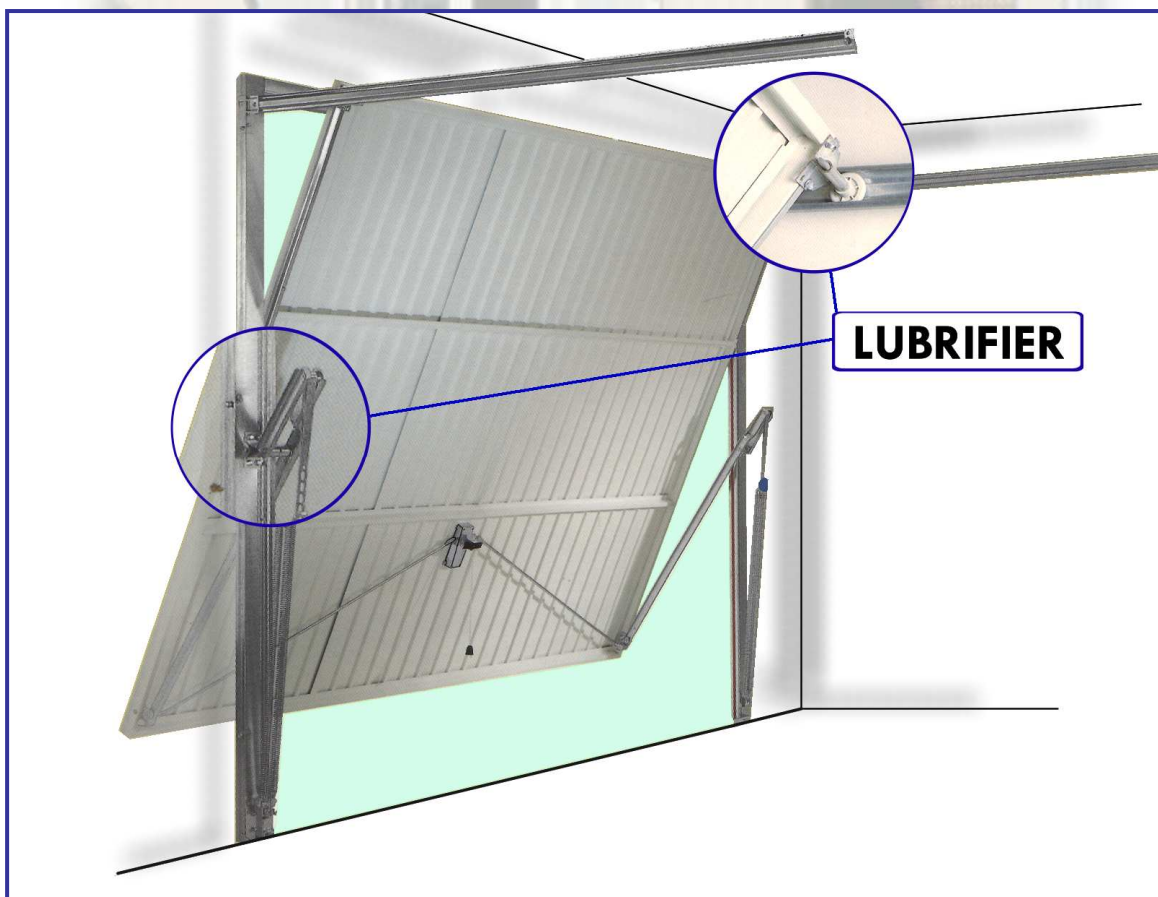
- Pin et sapin : 1 couche à chaque printemps
- Autres essences : Tous les 2 ans

Joints de menuiseries: Les joints souples de vos menuiseries doivent être surveillés et entretenus pour qu'ils conservent toute leur souplesse longtemps.

Conseil : il faut proscrire les produits javellisés sur le PVC et utiliser des lubrifiant non gras à base de silicone pour les paumelles.

Porte de garage :

- Les glissières de la porte de garage doivent être graissées tous les ans



5. LES REVÊTEMENTS MURAUX



Ce qu'il faut savoir

Votre isolation est constituée d'une plaque de plâtre revêtue d'une feuille de protection cartonnée.



Si elle n'a pas été enduite avec une couche d'apprêt, n'utilisez pas de décolleuse à vapeur qui détériora celle-ci.



Une peinture murale se constitue d'une couche d'apprêt puis de deux couches de finition.

Ce qu'il faut faire

Pour les papiers peints: Dépoussiérage léger et régulier, vous pouvez les laver à l'éponge humide mais il faut éviter les abrasions (côté vert)

Pour les peintures: Elles se lessivent et se rincent à l'eau claire mais ayez la main légère si elle est satinée ou brillante afin de ne pas ternir les reflets.

- Lavage suivant l'état, nous vous conseillons tous les 2 ans
- Dévisser et déboîter les appliques électriques avant de repeindre
- Respecter les instructions d'application et de dilution des fabricants



6. LES REVÊTEMENTS DE SOLS



Ce qu'il faut savoir

Bien que glacés brillants, les grés, granites et marbres sont poreux et il faut éviter les traces de crayon dont le graphite s'incruste.

Une moquette entretenue garde sa souplesse et s'use beaucoup moins vite car la poussière et la saleté cassent la fibre.

Ce qu'il faut faire

Pour la moquette: Aspirateur, vapeur et un shampoing annuel doubleront sa durée de vie

Pour les carrelages: Produits courants du commerce, les joints noircis retrouvent leur blancheur avec l'acide muriatique vendu à cet effet.



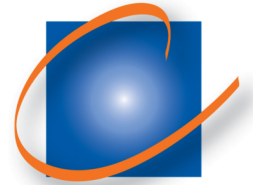
Attention, il faut porter des gants en caoutchouc et un masque et bien ventiler la pièce car c'est de l'acide chlorhydrique dilué.

Pour les vinyles : De plus en plus performants, ils sont de plus en plus faciles à entretenir et il faut simplement éviter les brûlures et les poinçonnements possibles tels qu'avec des pieds de chaise pointus.

Quelques recettes utiles pour un entretien facile

Type de tâches	Type de sols	Traitement conseillé
Café, Vin, Bière, aliments courants non colorants	Moquette	Tamponner avec un mélange d'eau, de détergent et de vinaigre d'alcool blanc. Rincer à l'eau froide puis éponger avec un linge propre.
Sauce tomate, curry, Safran, encre, marker	Moquette	Idem ci-dessus puis, une fois sec, détachant SOLVAPEINT du commerce puis machine à vapeur.
Boisson au Coca, café, crayon	Marbres, Grés	Essuyer puis SOLVAPEINT puis machine à vapeur après 15 minutes
Peinture, Vernis, Colles	Moquette, carrelages, vinyles	Gratter un maximum puis tamponner avec du SOLVAPEINT. Enlever puis renouveler. Finir à la vapeur.
Mâchouillons (Chewing-gum)	Tous	Glacer avec un glaçon puis gratter

7. LA PLOMBERIE



Ce qu'il faut savoir

Le compteur d'eau doit être facilement et librement accessible à la société qui facture votre consommation.

Vous êtes pleinement responsable de la protection de votre compteur contre le gel, n'oubliez pas de fermer le robinet principal avant de vous absenter en hiver.

Un robinet qui fuit en goutte à goutte consomme 2 litres par heure et correspond à un gaspillage de 15 à 20m³ par an !

Nous installons systématiquement un réducteur de pression pour éviter les incidents de surpression (joints, fuites, soupapes de sécurité du chauffe-eau etc.)

Ce qu'il faut faire

Pour les siphons: Ils s'engorgent rapidement de résidus divers, surtout ceux de la cuisine où se dépose des aliments. Ils sont la cause principale des problèmes d'évacuation.

- Il faut les démonter et les nettoyer une fois par an.

Pour les robinets: Leurs joints sont sensibles au tartre, principalement issu du calcaire présent dans l'eau.

- Pulvériser régulièrement un anti-calcaire du commerce à la base des robinets.

Pour les WC: Utiliser en priorité le bouton de chasse d'eau économe, ce geste citoyen vous fera consommer 2 fois moins d'eau.

- Flotteur déréglé : Il ne faut pas laisser la chasse d'eau fuir en permanence car la cause est bénigne et le remède simple. Soulever le couvercle et régler le flotteur à vis de façon à ce que le niveau de remplissage s'arrête 1cm au dessous du déversoir central.
- Tartre sur les joints de clapets : Couper l'eau, assécher puis nettoyer le tartre sur les joints avec un produit anti-calcaire.

Pour le ballon d'eau chaude: Il est recommandé de faire fonctionner la purge de vidange régulièrement quelques instants pour éviter l'entartrage. Une fois par trimestre.



Il est important de ne pas avoir une pression supérieure à 5 bars car vous auriez une fausse « fuite » chronique au niveau de la soupape de sécurité du ballon.

Ne pas enlever le réducteur de pression au départ de l'installation.

8. L'ÉLECTRICITÉ



Ce qu'il faut savoir

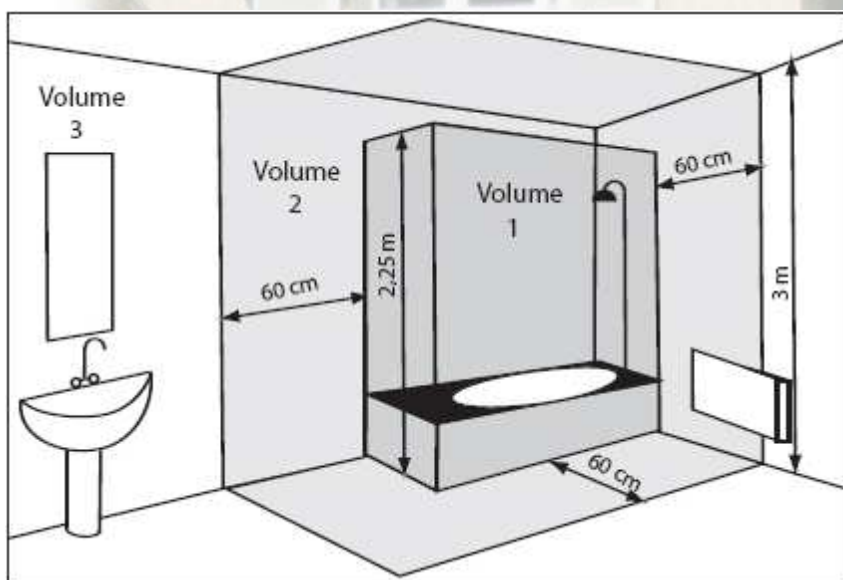
L'installation électrique de votre maison a été réalisée conformément aux normes en vigueur et contrôlée par le Comité National pour la Sécurité des Usagers, plus connu sous l'abréviation CONSUEL.

Le coupe-circuit général, appelé disjoncteur général, en amont du tableau sert à protéger le circuit en cas de fonctionnement defectueux ou de dépassement de la puissance autorisée. Ce disjoncteur est à votre charge.

L'intensité de votre installation est du ressort de votre contrat avec EDF, seul un technicien EDF peut la modifier.

Si le disjoncteur saute régulièrement, il est possible que votre puissance souscrite soit tout simplement insuffisante au regard de vos appareils en service. Demander alors une augmentation de puissance.

Il faut respecter les normes dans les pièces humides.



Respect des volumes de sécurité

L'espace de la salle de bains se divise en quatre volumes, chaque volume impliquant des consignes de sécurité à respecter. C'est logique : plus on s'approche de la baignoire ou de la douche, plus le risque est grand et plus les règles de sécurité sont importantes.

Volume 0 : la baignoire ou la douche
Tout matériel électrique (sèche-cheveux, rasoir, téléphone portable, etc.) est interdit.

Volume 1 : au-dessus de la baignoire ou du bac à douche

Ne sont autorisés que les appareils d'éclairage ou les interrupteurs alimentés en Très Basse Tension de Sécurité 12 V (TBTS 12 V).

Pour ces appareils électriques, on veillera à ce qu'ils portent la marque NF et soient protégés contre les projections d'eau.

Volume 2 : 60 cm autour de la baignoire ou du bac à douche
Pour ce volume, tous les matériels tels qu'appareils de chauffage électrique ou appareils d'éclairage doivent être de classe II, porter la marque NF et être protégés contre la pluie (seules sont admises les prises "rasoirs" équipées d'un transformateur de séparation).

Volume 3 : au-delà des 60 cm

Sont admis les appareillages électriques et les matériels électriques de classe I, les prises de courant de type 2P + T et les boîtes de connexion. Ils doivent porter la marque NF et être protégés contre les chutes verticales de gouttes d'eau (ou IPX 1).

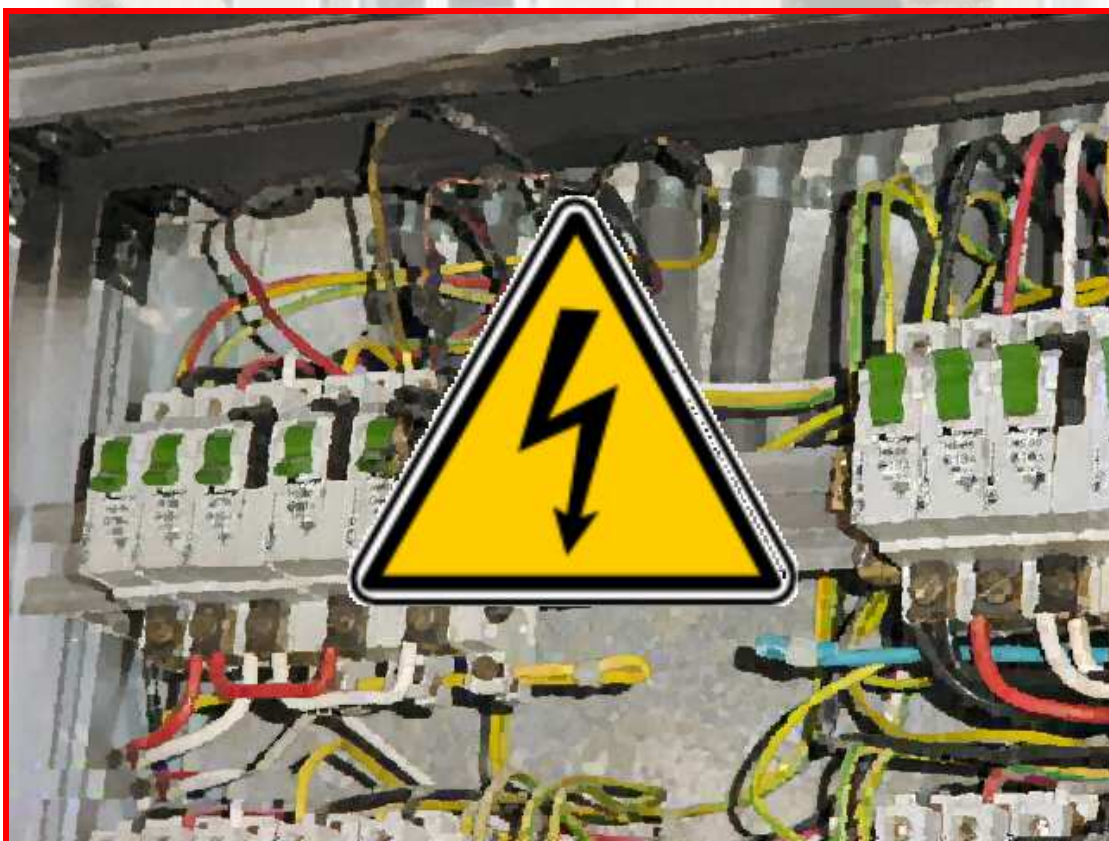
Ce qu'il faut faire

Il faut couper l'alimentation générale au préalable si vous intervenez sur votre installation

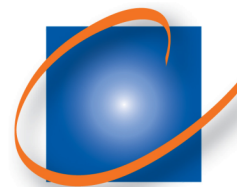
- Ne pas intervenir sur un de vos appareils électriques sans l'avoir débranché ou alors il faut couper le disjoncteur correspondant.
- Ne pas insister si un des appareils en service fait disjoncter l'installation, il présente certainement un défaut d'isolement. Contacter le service après vente du revendeur.
- Ne pas surcharger une prise avec un nombre d'appareils trop important, elle risquerait la surchauffe ou pire.
- Avoir un assortiment de fusibles de rechange vous rendra de grands services.



Bricoler une installation électrique est un danger, la plupart des incendies provient d'un bricolage ayant provoqué un court-circuit. Appeler un Électricien.



9. LE CHAUFFAGE



Ce qu'il faut savoir

En cas de chauffage au sol, la première mise en chauffe doit être progressive, 2 heures le premier jour puis une heure de plus les jours suivants jusqu'à régulation.

Percer pour cheviller, notamment pour les baguettes de seuil, est à proscrire car vous risquez de percer les tubulures du chauffage au sol.

Les moquettes synthétiques avec mousse sont incompatibles avec le chauffage au sol. D'une façon générale, vérifier que votre revêtement est compatible.

Le Contrat d'entretien d'une chaudière à gaz est obligatoire pour valider la garantie du fabricant.

Ce qu'il faut faire

Pour les convecteurs : Faire les poussières en début de période froide, nettoyer les grilles pour éviter les odeurs de brûlé.

- Régler vos thermostats à la position moyenne
- Ne poussez pas les thermostats à la pleine puissance, les convecteurs se mettent eux-mêmes au maximum tant que la température de pré-réglage n'est pas atteinte.



Bien que très souvent utilisé comme tel, un convecteur n'est pas un séchoir !
Un linge oublié peut prendre feu.



10. LA VENTILATION & L'AÉRATION



Ce qu'il faut savoir

Chaque personne produit 5 à 6 litres de vapeur d'eau par jour (respiration, cuisine, lavage).

La manière la plus normale d'évacuer la vapeur d'eau est de chauffer et de ventiler car l'air extérieur contient moins de vapeur d'eau que l'intérieur.

Le rôle de la VMC, Ventilation Mécanique Contrôlée, est de créer un flux d'air frais rentrant par les aérateurs des fenêtres et d'expulser l'air vicié par les extracteurs situés dans les pièces humides.

Vous disposez d'une ventilation automatisée pour un entretien facilité et une meilleure éco-énergie.

Ce qu'il faut faire

Pour les moteurs en combles :

- Dépoussiérage et dégraissage tous les ans.

Pour les bouches d'extraction :

- Aspirer la poussière et broser la grille tous les ans et même à la demande pour la cuisine, souvent engraisée.
- Changer les piles des extracteurs hygro-réglables

Pour une bonne ventilation :

- Laisser 1.5cm de passage d'air sous les portes



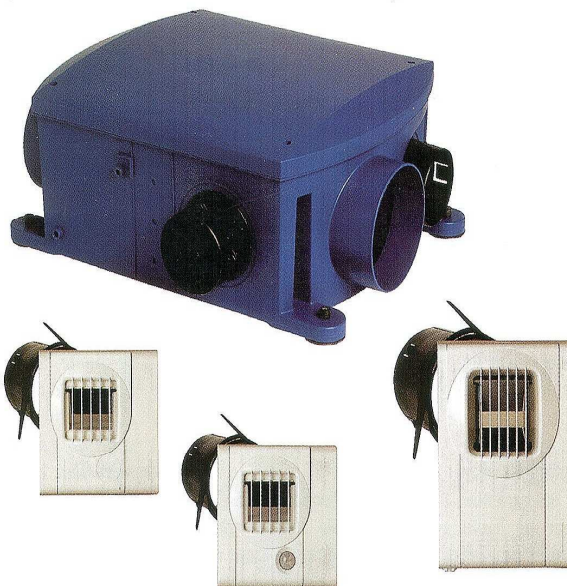


VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

comprenant Groupe d'extraction, gaines souples, entrées d'air et bouches d'extraction toutes deux hygroréglables, adapte la quantité de ventilation en fonction de l'occupation de la maison, de manière automatique et sans intervention de l'occupant.

LES AVANTAGES POUR L'OCCUPANT :

- *en cas d'inoccupation, moins (-) de débit d'air introduit dans la maison* : moins de poussières, de pollen, de chauffage à fournir.
- *en cas d'occupation, plus (+) de débit d'air au bon endroit dans la maison* : meilleure évacuation des buées, une surventilation la nuit dans les chambres
- *un entretien facilité* : les éléments concernés se déclipsent et passent au lave-vaisselle (tiroir haut)
- *une VMC silencieuse* : de par leur conception, les bouches d'extraction en régime de croisière ne génèrent pas de gêne

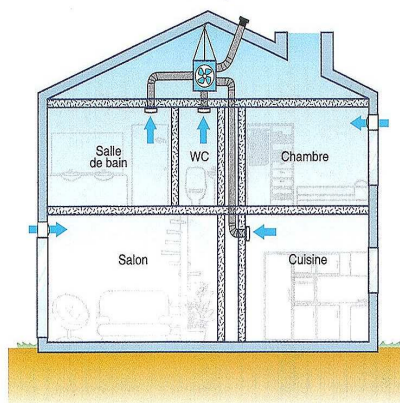


installée dans toutes les maisons construites par COFIDIM

VENTILATION HYGRO BAHIA

Et l'air est plus beau

économies d'énergie au moindre coût
la ventilation est réduite au minimum en cas d'absence et s'adapte aux activités pour économiser sur le chauffage.
Le ventilateur ne consomme que 15 W.



Comment ça marche ?

Bahia est un système de ventilation qui module automatiquement le renouvellement d'air en fonction des besoins de chaque pièce en fonction de l'humidité.

fermeture / ouverture automatique des entrées d'air

Les entrées d'air en séjour et en chambre gèrent intelligemment l'air entrant

des produits performants et pratiques

les bouches d'extraction sont équipées d'une détection d'humidité (cuisine et salle de bain) ou de présence (WC) qui ouvre et ferme un volet automatiquement en fonction du besoin. En cuisine, un débit de pointe peut être activé manuellement en cas de besoin.

II. COMMENT BIEN UTILISER SA MAISON



Vos gestes quotidiens peuvent être une source importante d'économie

1. L'EAU

Se brosser les dents en utilisant un verre d'eau et en arrêtant le robinet permet d'économiser 20 litres en 2 minutes

Utiliser le bouton de chasse d'eau « économe » quand cela est suffisant consomme deux fois moins d'eau que le grand

Une vaisselle lavée avec un lave-vaisselle classé A ne consomme que 15 litres d'eau par lavage soit moins qu'une vaisselle faite à la main.

Une douche consomme 4 à 5 fois moins d'eau qu'un bain.

Surveiller et réparer les petites fuites d'eau des robinets pour éviter de gaspiller plusieurs m³ par an.

Quand la machine à laver n'est pas pleine, utiliser le bouton demi-charge. Vous consommerez moins d'eau et le linge sera aussi bien lavé.

2. L'ÉLECTRICITÉ

Utiliser aussi souvent que possible les programmes basse température du lave linge (30° ou 40°) car il consomme dans ce cas moins d'énergie et le linge est aussi bien lavé car la lessive est plus efficace à 30° qu'à 60°.

Un réfrigérateur de classe A+ consommera deux fois moins d'électricité que la classe C.

Installer des ampoules basse consommation. Elles permettent de s'éclairer comme des ampoules classiques mais elles consomment 5 fois moins d'électricité et durent 10 fois plus longtemps.

Quand la maison est vide, ou que tout le monde est couché, éteindre les veilles des appareils (TV lecteurs DVD, chaîne hifi etc.) pour éviter qu'un appareil non utilisé consomme de l'électricité.

Réchauffer les plats au micro-onde consomme moins d'énergie qu'un four traditionnel

3. LE CHAUFFAGE

L'hivers, il faut fermer les volets pour se protéger du froid

Programmer le chauffage de telle manière que la température baisse pendant la nuit et quand la maison est vide d'occupants.

Dans les chambres, une température de 16°C à 17°C est idéale pour mieux dormir.

Dans les pièces à vivre, une température de 19°C est suffisante. Au-delà, on consomme 7% d'énergie en plus par degré supplémentaire

Rien ne sert de laisser vos fenêtres grandes ouvertes pour aérer vos pièces. Vous allez refroidir inutilement votre pièce alors que la ventilation mécanique contrôlée assure ce renouvellement en permanence.

4. LES DÉCHÊTS

A proximité de votre maison il a été implanté une zone de compost où vous pourrez déposer vos déchets de cuisine.

Faites le tri sélectif de vos déchets : papier, verre, plastiques sont placés dans des bacs séparés et périodiquement vidés au tri sélectif de votre commune.

Les piles contiennent des produits très toxiques. Il ne faut donc pas les jeter n'importe où. Dans toutes les grandes surfaces et beaucoup de magasins vous trouverez un bac de récupération réservé aux piles usagées.

Les cartouches d'encre d'imprimante se rechargent. C'est moins cher qu'une cartouche neuve, moins polluant et aussi efficace pour l'impression.

5. LE JARDIN

Le linge sèche gratuitement sur une corde à linge. Ce n'est pas comme le sèche-linge.

Le compost venant des déchets de la cuisine (épluchure, coquilles d'œufs, marc de café, pain rassis etc..) peut avantageusement être utilisé comme engrais, plutôt que d'utiliser des engrais chimiques

Il vaut mieux choisir des plantations de la région qui s'adaptent généralement mieux, grandissent plus vite et nécessitent souvent moins d'entretien.

Il vaut mieux arroser le jardin le soir. L'eau évite de s'évaporer et les végétaux en profitent toute la nuit.

III. VOS ASSURANCES & VOS GARANTIES



Ce qu'il faut savoir

Le point de départ des garanties est la réception.

La réception est l'acte par lequel le maître de l'ouvrage (vous) déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserves.

Cet acte est le procès verbal de réception qui constate l'achèvement des travaux, en conformité avec les documents contractuels.

Le Quitus de levée de réserves permet de clore votre dossier et d'obtenir le certificat de conformité qui permettra la vente de votre pavillon. A cet égard, les levées de réserves du Procès Verbal de réception n'ont rien à voir avec la garantie de parachèvement.

Quelles sont vos garanties ?

Il y en a 3 distinctes et complémentaires :

- La garantie de parfait achèvement. 1 an
- La garantie de bon fonctionnement. 2 ans
- La garantie décennale. 10 ans

La garantie de parfait achèvement ne concerne pas les réserves éventuelles notifiées à la réception mais essentiellement les désordres apparus à l'usage dans l'année suivant la date du procès verbal de réception.

La garantie de bon fonctionnement, encore appelée biennale, concerne les éléments d'équipement dont la dépose, le démontage ou le remplacement peuvent se faire sans altérer la construction (Par exemple l'aspirateur central, convecteur, VMC etc)

La garantie décennale concerne les désordres qui compromettent la solidité de la construction ou l'un des éléments d'équipement faisant corps avec la maison, comme la charpente et la toiture par exemple. Cette garantie s'applique à l'ouvrage quelques soient les propriétaires successifs de la maison.



Rappelez-vous qu'en cas de sinistres, explosion, court-circuit, tempête, dégâts des eaux, vous êtes titulaires d'une assurance Multirisque Habitation obligatoire que vous devez contacter en priorité.

Vous avez un doute, notre Service Après Vente est le 0 810 811 646

NE PAS CONFONDRE GARANTIE ET ENTRETIEN

Ces garanties ne s'appliquent pas aux dommages qui résultent uniquement de l'usure normale ou d'un défaut d'entretien de la maison

IV. QUELQUES ADRESSES UTILES



- ABC MACONNERIE: Site gratuit pour faire ses petits travaux de maçonnerie
<http://perso.orange.fr/abc.maconnerie/>
- AIDE au BRICOLAGE: Aides, conseils et astuces de bricolage pour débutants et bricoleurs confirmés
<http://www.aidaubricolage.com/>
- ART et DECORATION: Des conseils de décoration sur le site de ce magazine français
<http://www.art-decoracion.fr/>
- ASTUCESMAISON: Tous les trucs et astuces de nos grand-mères pour la vie courante
<http://www.astucesmaison.com/>
- BRICOLONS: Un site suisse plein de bons conseils et d'idées...
<http://www.bricolons.ch/>
- PARQUETS: Un site qui vous dit tout sur tous les parquets, tous les types, toutes les poses, toutes les finitions...
<http://www.evangoethem.com/>
- PLOMBERIE en PER: Apprenez à faire vous-même votre plomberie en PER (tuyaux en polyéthylène réticulé), un forum sur la plomberie est aussi là pour vous aider
<http://plomberie.per.free.fr/>
- QUALITE PEINTURE: Peinture décorative et bricolage, informations sur la peinture et la décoration ainsi que des conseils sur les techniques d'application des peintures intérieures et extérieures
<http://www.qualitepeinture.com/>
- SALLE de BAINS: Des aménagements de salles de bains, des idées de grands créateurs, des salles d'exposition près de chez vous, des conseils et adresses utiles (site commercial)
<http://www.salledebains.fr/>
- MAISON CONSEILS : Des tas de liens utiles pour embellir sa maison
<http://www.liensutiles.org/maison.htm>

Assistance Client :
Service Après Vente n°: 0810 811 646
(prix d'un appel local)



COFIDIM. CS 58228 - 6 rue Saint Vincent - 78105 Saint Germain en Laye.
Tél. 01 39 04 26 00 – Fax : 01 39 04 26 18 – email : Contact@cofidim.fr

SA au capital de 134 460€ - RCS Versailles B388 867 426 – APE 4110A
NF n° 78-06-114-R1